



## Des vaches laitières au pâturage toute l'année grâce à l'irrigation

### ► Exemple : EARL de Piquemolle

**Atelier bovin lait en AB ; 2 UTH** (couple d'associés) ; exploitation située dans le Nord du Lot et Garonne.

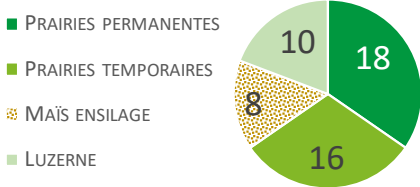
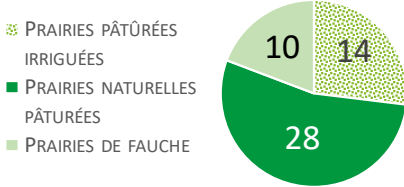
**Contexte pédoclimatique** : sols assez portants argilo limoneux, sableux dans les parcelles de pâturage. Parcelle très regroupé autour du bâtiment d'élevage.

**Irrigation** : quota de 39 000 m<sup>3</sup> par an.

**En AB depuis 2012** (engagement en 2010 suite à une demande forte de la laiterie pour du lait Bio et des exemples motivants d'exploitations environnantes).



Photographie prise le 10 octobre 2018

Situation		Initiale : bio avec maïs ensilage et concentrés <i>(références technico-économiques : 2015)</i>	Actuelle : bio sans maïs ensilage <i>(références technico-économiques : 2017)</i>
UMO=UTH		2	2
SAU Part de l'herbe		<b>52 ha de SAU</b> (65% de SFP soit 34 ha), dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 ha de prairies temporaires (RGA, fétuque, trèfle blanc).</li> <li>• 18 ha de prairies permanentes</li> </ul>	<b>52 ha de SAU</b> (100% de SFP) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 42 ha pâturés (14 ha semés en plantain/chicorée/trèfles, irrigués, et 28 ha de prairies naturelles)</li> <li>• 10 ha fauchés</li> </ul>
		Assolement 2015 (ha) 	Assolement 2018 (ha) 
Taille Cheptel		40 vaches à la traite	40 vaches à la traite
Races		Prim Holstein	Croisées Angus / Jersiaises / Rouge Suédoise / Norvégiennes
Tx renouvellement		30%	30%
Age au 1 <sup>er</sup> vélâge		2 ans	2 ans
Production laitière moyenne/VL		7260 litres	6015 litres En 2018 : 5720 litres (diminution de production liée à l'entrée en production de vaches croisées Angus)
Alimentation	• types de fourrages consommés	Enrubannage d'herbe / Maïs ensilage / Pâturage de printemps / Foin	Enrubannage d'herbe / Pâturage / Foin
	• g concentrés/l	99 g de concentrés/litre <i>Moyenne départementale Contrôle Laitier 47 : 212 g/litre</i>	29 g de concentrés/litre <i>Moyenne départementale Contrôle Laitier 47 : 335 g/litre</i>
	• coût ration	770 €/VL/an 106 €/1000 litres pour l'élevage <i>Moyenne départementale Contrôle Laitier 47 : 120 €/1000 litres</i>	337 €/VL/an 56 €/1000 litres pour l'élevage <i>Moyenne départementale Contrôle Laitier 47 : 122 €/1000 litres</i>
	• qualité du lait	TB : 41 g/kg - TP : 30 g/kg	TB : 42 g/kg - TP : 31.5 g/kg
<b>Gestion du pâturage</b>		<b>3,5 mois de pâturage au printemps</b>	<b>10 mois de pâturage</b>



## Les motivations à l'origine du changement de système

Les associés souhaitaient **augmenter la part du pâturage** et notamment permettre aux vaches de **pâture en saison estivale**, ce qui n'était pas possible avec le système maïs ensilage irrigué utilisant toutes les parcelles à proximité du bâtiment d'élevage.

Suite à des journées techniques, des échanges et lectures diverses ainsi que l'exemple de voisins, ils ont passé le cap et tenté l'expérience en 2017 en implantant des prairies temporaires qui répondent bien à l'irrigation, en remplacement du maïs ensilage.

## Itinéraire technique des prairies pâturées semées au printemps 2016

► **Un îlot de 10 hectares** semé en mai 2016 (derrière un méteil) en chicorée, plantain et trèfle blanc. Il a été pâturé dès le mois de juillet.

Espèces	Type	Dose/kg/ha
Chicorée		4
Plantain <i>Ceres tonic</i>		4
Trèfle Blanc	Nain	1,5
	Géant	1,5
Trèfle Violet		1,5
<b>Total</b>		<b>12,5 kg</b>

### Composition actuelle de la prairie

Dicotylédones	15 %	Légumineuses	50 %	Graminées	35 %
dont :					
Plantain	70%	Trèfle blanc	100 %	RGI	40%
Chicorée	20%			RGA	15%
Pissenlit	8%			Pâturin des près	45%
Mouron	2%				

► **Une parcelle de 4 hectares**, vieille luzerne dans laquelle a été sursemé le même mélange en 2017

### Entretien des pâtures :

Les refus sont fauchés entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> passage des animaux. En 2018 il y a également eu fauchage des refus de chicorée fin août quand elle était bien en graine pour favoriser le re-semis. La chicorée étant à sa troisième année, il en manquait de plus en plus. Cela semble avoir bien fonctionné.

Il n'y a pas d'ébousage.

“

*Suite à des journées techniques, des échanges et lectures diverses ainsi que l'exemple de voisins...*

”

*Part légumineuses : 4,5 kg soit 36 %.*

*Synthèse de relevés effectués le 8 janvier 2019*

*Fumure : un apport de lisier de 30 m<sup>3</sup>/ha est réalisé sur l'ensemble de la SAU (en été sur les prairies naturelles, et en novembre sur les 14 ha de pâtures irriguées).*



**L'irrigation** se fait par pivot et enrouleur sur la base de 20 mm par apport (12 passages) pour 240 mm. L'éleveur prévoit de revoir son busage pour augmenter le débit et diminuer la hauteur d'apport, afin d'augmenter l'efficacité des apports.

Il consomme la quasi-totalité de ses quotas, et irrigue dès que le couvert souffre.

La chicorée et les trèfles répondent mieux à l'irrigation que le plantain. Les graminées spontanées (ray grass) ont une plus faible réponse.



Photographie prise le 10 octobre 2018

## Gestion du pâturage depuis 2017

L'éleveur pratique le **pâturage tournant cellulaire**

### Sur les 14 hectares de prairies pâturées irriguées et les prairies naturelles

En moyenne sur l'année, le temps de séjour par parcelle est de 24 heures, avec une rotation d'environ 28 jours.

Au printemps, en période de pleine pousse, le temps de présence se réduit à une demi-journée par parcelle, avec un temps de repos de seulement 18 jours. Les 35 paddocks ont alors une superficie de 0,5 ha (calculée pour 40 vaches laitières).

Les génisses et les vaches taries pâturent principalement les prairies naturelles, selon un taux de chargement élevé (35 génisses et taries sur un paddock de 0,25 ha/jour en période de pleine pousse).

**Système de clôture** : le parcellaire est découpé en paddocks de 1 hectare en clôtures fixes, ce qui permet d'ajuster la taille des paddocks en fonction de la hauteur d'herbe (découpés en 2 au printemps avec de la clôture mobile).

Il y a un chemin d'accès central (largeur d'environ 3 mètres).

La **mise à l'herbe** est très précoce (début janvier) ; les animaux sont rentrés en bâtiment mi-novembre.

Une **transition alimentaire** est réalisée à la mise à l'herbe : les animaux vont à la pâture après consommation de foin en bâtiment (au moins 2 kg/VL). Cela permet notamment de réduire les risques de météorisation. En 2018 il n'y a eu aucun apport de concentrés jusqu'à début septembre, puis à raison de 2 kg/VL le matin au DAC.

Le **temps de pâture** efficace est estimé à 6 heures par jour en 2 repas (2 x 3 heures).

Les génisses sont mises à la pâture dès l'âge de 6 mois. Dans l'ancien système qui intégrait du maïs ensilage, les génisses sortaient pour la première fois à 15 mois.

En 2018 il y a eu 10 tours de pâturage sur les 10 ha de parcelle chicorée/plantain/trèfles.

“

#### ► Paroles d'éleveurs

« Sans complémentation en concentrés, certaines vaches démarrent à 40 litres de lait au pâturage. »

« En hiver je rencontre peu de problèmes de piétinement, grâce à la rotation rapide du lot sur les parcelles. »

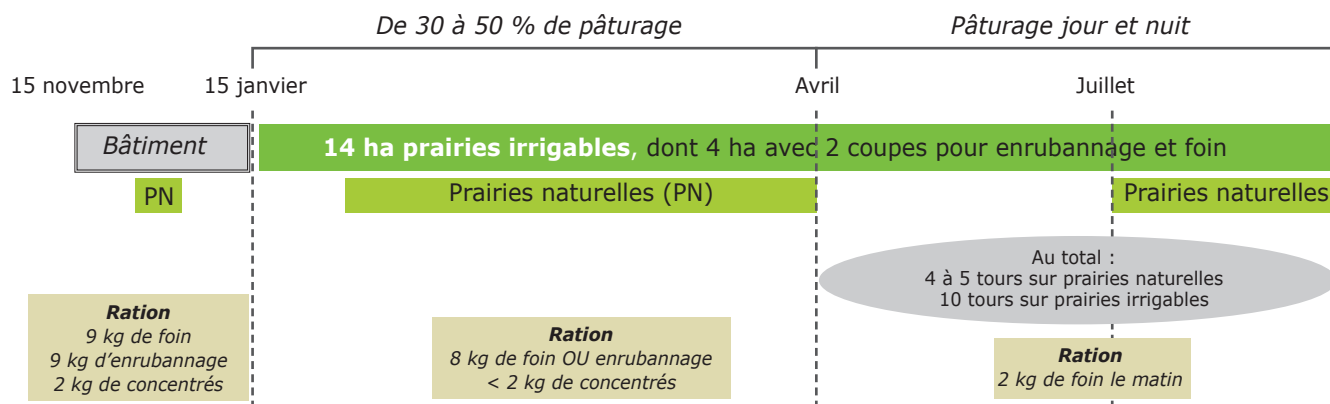
« Je me suis rendu compte que faire pâture en hiver permet d'éviter d'avoir du matériel végétal mort en sortie d'hiver. Et ce matériel mort diminue la valeur alimentaire de l'herbe. »

« C'est beaucoup plus agréable de travailler en extérieur, on ressent beaucoup moins l'humidité que dans une stabulation de laitières ».

”



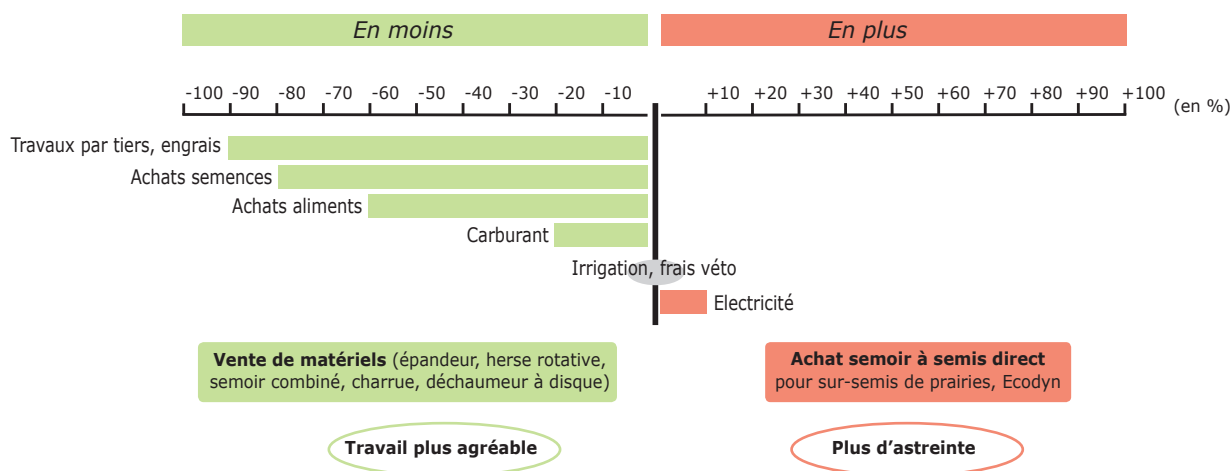
## Alimentation



## Evolution des résultats économiques en lien avec le changement de système

**2015** : 7 262 litres/vache et 99 g de concentrés/litre - EBE : 57 838 € - **EBE/1000 litres : 179 €**  
**2017** : 6 015 litres/vache et 29 g de concentrés/litre - EBE : 61 059€ - **EBE/1000 litres : 253 €**

### Evolution entre 2015 et 2017 des principales charges/1000 litres :



## Quelles évolutions ?

L'éleveur souhaite à l'avenir optimiser le pâturage des génisses en les faisant passer sur les 10 hectares de fauche. Il espère également mieux maîtriser les refus sur les prochaines campagnes de pâturages.

### RÉDACTION

**Camille DUCOURTIEUX**,  
spécialisée en ovins/fourrages  
camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr

**Laura DUPUY**,  
spécialisée en bio  
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr

avec la participation de  
**Severine CHASTAING**,  
spécialisée en bio  
Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

**Marie Rapinat**,  
Contrôle Laitier du Lot-et-Garonne



||| Et merci aux éleveurs pour leur disponibilité pour transmettre leurs connaissances !

Avec la participation financière de



« Soutien aux actions de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine »